



**APPEL A PROJETS GENERALISTE 2019 ET 2019-2021  
ANNEXE 3 : LISTE NON-EXHAUSTIVE DES ASSOCIATIONS SUSCEPTIBLES  
D'ASSISTER LES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

**Annexe 3 : Liste non-exhaustive des associations susceptibles d'assister les collectivités territoriales dans l'élaboration de leurs projets.**

Soutien des RRMA et autres réseaux

Auvergne Rhône Alpes : Resacoop : [mail@resacoop.org](mailto:mail@resacoop.org)

Bourgogne Franche Comté : Bourgogne Franche-Comté International : [ousmane.syll@bfc-international.org](mailto:ousmane.syll@bfc-international.org)

Centre : Centraider : [contact@centraider.org](mailto:contact@centraider.org)

Grand Est : Gescod : [gescod@gescod.org](mailto:gescod@gescod.org)

Hauts de France : Lianes Coopération : [f.derisbourg@lianescooperation.org](mailto:f.derisbourg@lianescooperation.org)

Normandie : Horizons Solidaires : [z.tera@horizons-solidaires.org](mailto:z.tera@horizons-solidaires.org)

Nouvelle Aquitaine : SO Coopération : [contact@socooperation.org](mailto:contact@socooperation.org)

Occitanie : Occitanie Coopération : [mdaboville@oc-cooperation.org](mailto:mdaboville@oc-cooperation.org)

Provence Alpes Côte d'Azur : Territoires Solidaires : [contact@territoires-solidaires.fr](mailto:contact@territoires-solidaires.fr)

Bretagne : [abcis@region-bretagne.fr](mailto:abcis@region-bretagne.fr) (le réseau ABCIS est une plate-forme multi-partenaire des acteurs de la coopération internationale et de la solidarité)

Projets présentés sur les thématiques des services publics locaux

- Les CTF pourront recevoir l'appui méthodologique de l'association *Programme Solidarité Eau*, partenaire de la DAECT (<http://www.pseau.org> – PS-eau) pour les projets relatifs à l'eau et à l'assainissement. Les projets pourront comprendre dans leur financement une contribution relevant de la « loi Oudin-Santini ».
- Les CTF pourront recevoir l'appui méthodologique de l'association *AMORCE*, partenaire de la DAECT (<http://www.amorce.asso.fr/fr/>) pour les projets mettant en œuvre le dispositif « 1% déchets » (Loi n°2014-773 du 7 juillet 2014 et Article L 1115-2 CGCT).
- Les CTF pourront recevoir l'appui méthodologique de la « *Coopération pour le Développement et l'Amélioration des Transports Urbains et Périurbains* » (CODATU), partenaire de la DAECT <http://www.codatu.org> pour les projets relatifs aux transports publics.

### Projets présentés sur les thématiques de la culture

- Les CTF pourront recevoir l'appui méthodologique de « Sites et Cités remarquables de France » (ex-ANVPAH & VSSP), de l'« Association des Villes Européennes de Culture (AVEC), et du Réseau des Grands Sites de France (RGSF), associations partenaires de la DAECT.

### Projets présentés sur les thématiques des technologies numériques

- Les CTF pourront recevoir l'appui méthodologique de l'Association *Villes Internet*, <http://www.villes-internet.net>, association partenaire du MEAE.

### Projets présentés sur les thématiques de la francophonie dans les politiques publiques locales

- Les CTF pourront s'appuyer sur les réseaux mondiaux représentatifs des régions francophones, l'Association Internationale des Maires Francophones <https://www.aimf.asso.fr/> et l'Association Internationale des Régions Francophones <http://www.regions-francophones.com/> partenaires de la Délégation aux affaires francophones/MEAE et de la DAECT.

### Projets présentés sur les thématiques de la coopération transfrontalière

- Les CTF pourront recevoir l'appui méthodologique de la Mission Opérationnelle transfrontalière (MOT), <http://www.espaces-transfrontaliers.org/> partenaire de la DAECT.

### Projets présentés sur les thématiques de l'attractivité des territoires et internationalisation des entreprises

- Les CTF pourront recevoir l'appui méthodologique des Agences de développement économiques des territoires, du CNER (fédération des agences de développement et des comités d'expansion économique), des pôles de compétitivité et des clusters regroupés dans le cadre de l'organisme national France Clusters [contact@communication.franceclusters.fr](mailto:contact@communication.franceclusters.fr), et des représentants territoriaux de Business France.

### Mutualisation et coordination des projets entre CTF

- Cette mutualisation pourra se faire en France avec l'appui des réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA), dans le pays d'accueil, si hors Europe avec l'appui du Groupe-pays de *Cités Unies France* (CUF), si en Europe avec l'appui de l'Association française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE), ou sur les thématiques de l'appel à projets avec le soutien des partenaires de la DAECT cités précédemment ;

### Montant du cofinancement et partenariat PNUD-DAECT

- Dans le cadre du **partenariat PNUD-DAECT**, les projets qui se dérouleront dans les pays ou zones géographiques où un programme appuyé par les

initiatives Articulation des Réseaux Territoriaux pour le développement humain (ART) ou Global Water Solidarity (GWS) du PNUD est opérationnel, pourront bénéficier de l'appui technique des équipes locales du PNUD. Ces deux programmes ART proposent aux CTF des partenariats techniques et financiers (voir le cadre et les objectifs de ce partenariat ainsi que la liste des pays et régions concernés par ces programmes qui figure en annexe 1).